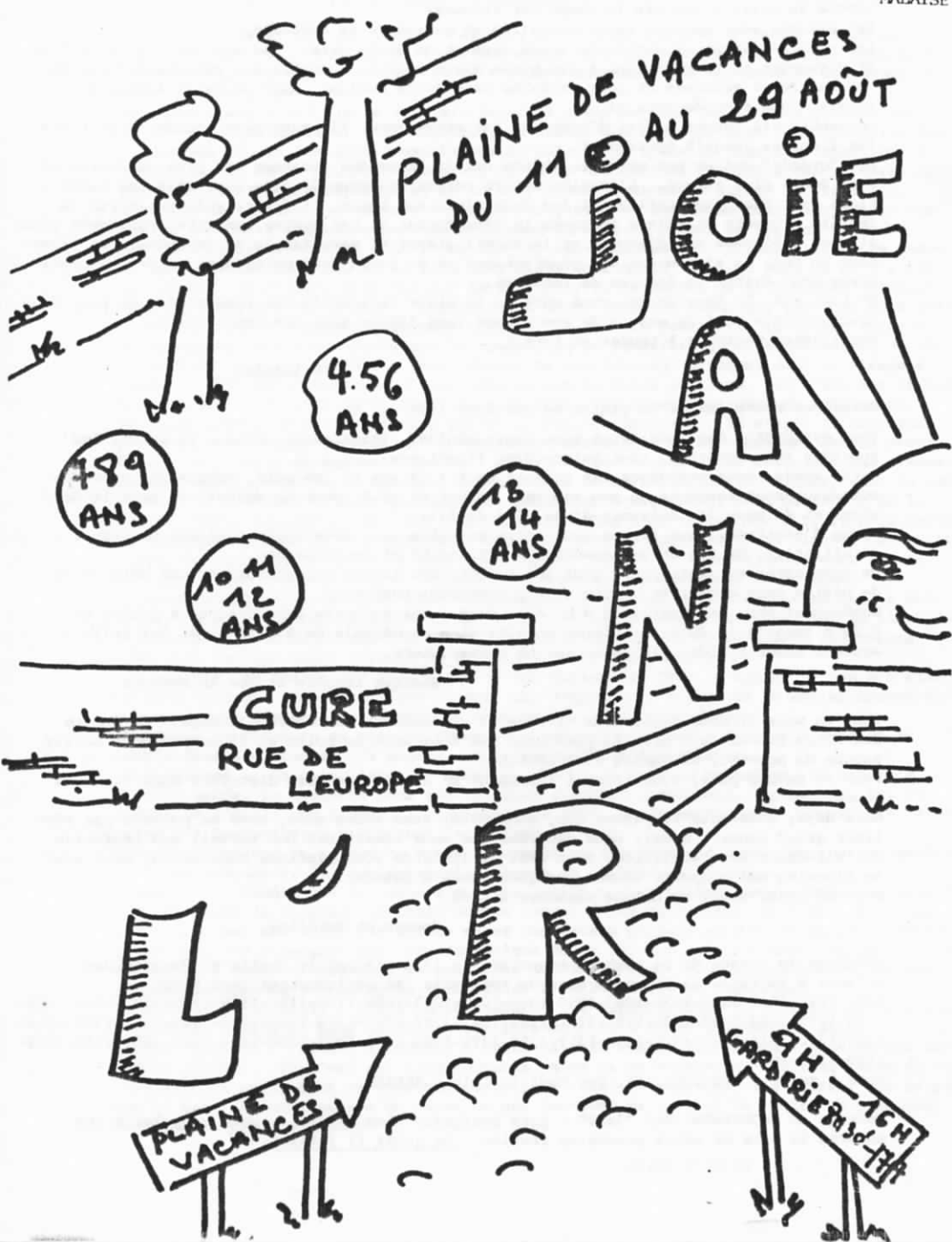




ERNAGE va vivre à nouveau le temps des vacances.

Les enfants vont secouer sa tranquillité et peut-être sa morosité.

Les rues s'agitent au rythme de leurs jeux et de leurs cris. Ils sont pleins de projets d'énergie et se défoulent à qui mieux mieux pour se remettre des sérieux efforts de ces dernières semaines et pour certains sans doute oublier, pour un petit temps, le stress d'une seconde sess !!

Le pantin villageois a fini d'hiberner car croyez-moi, ils sont bien décidés à en tirer les ficelles jusqu'à épuisement.

Les "grands" ont un peu moins de chance car le temps des vacances est plus concentré et sans doute plus minué. L'évasion attire certes beaucoup d'entre eux, mais les restrictions leur remettent rapidement les deux pieds sur terre, il faudra voir petit car la feuille d'impôts si elle a toujours le même format a, par contre, un total nettement plus allongé. L'homme vit d'espoir et le soleil aidant il sera facile de récupérer, en jardinant un peu, en s'occupant des plantations et du gazon avec évidemment un brin d'optimisme pour éviter la déprime en rentrant.

En tout cas, la formule qui vous agréera le mieux sera celle qui vous rendra le plus heureux possible dans la mesure de vos moyens (pas facile mais pas impossible).

Excellentes vacances à toutes et tous !

Arlequin.

Dernières nouvelles de la plaine de vacances 1986 ...

Tout est prêt ! Les animateurs sont super gonflés, les animations sont au point, les subsides sont accordés, tout baigne dans l'ambiance.

Cette année, nous prendrons les enfants de 4 à 14 ans et les prix, vu que les subsides communaux sont toujours un peu rabotés, seront de 80 F. pour un enfant, 60 pour le deuxième et 40 pour les suivants d'une même famille.

Comme d'habitude, nous ferons tout notre possible pour développer chez eux un esprit d'initiative, de vie en communauté, de créativité et de dynamisme.

Un camp extérieur sera prévu pour les enfants qui seront volontaires et une fête de fin de plaine sera organisée. Nous vous y attendons nombreux.

Donc rendez-vous le lundi 11 à 9 h. à la cure. Une garderie sera assurée à partir de 8.30 h jusqu'à 16.30 h. La plaine en elle-même se déroule de 9 à 16 h. Si les enfants veulent dîner à midi, ils apportent un casse-croute.

Monique Lacroix et les Animateurs.

Dans un mois et demi déjà, nous vivrons la quatorzième Rencontre d'Ernage. Le Comité des Fêtes travaille d'arrache-pied pour que tout soit au point et il compte vous offrir encore du nouveau, du jamais vu à ERNAGE.

Pour en savoir plus, vous lirez l'ERNAGEANT n° 2 qui vous sera distribué dans quelques jours.

Mais déjà, nous vous rappelons que, sans vous, sans votre aide, nous ne pouvons pas réaliser grand chose. Aussi, nous espérons que vous réserverez bon accueil aux bénévoles qui viendront vous solliciter soit avec la liste de souscriptions habituelle, soit avec le planning qui comporte encore quelques trous à boucher.

Déjà un grand merci et bonnes vacances à tous.

Joseph et Mathilde.

Résultat du tirage de la tombola organisée le 13 avril par le Comité du Paradis des enfants à la Salle La Concorde lors du spectacle de marionnettes Jean Pinet :

1001-1013-1017-1020-1030-1053-1059-1066-1070-1073-1088-1100-1101-1109-1110-1122-1137-1153-1158-1175-1183-1192-1200-1207-1221-1289-1247-1252-1257-1258-1260-1266-1267-1281-1303-1305-1307-1310-1314-1321-1326-1333-1357-1368-1375-1386-1392-1393-1410-1444-1485-1501-1515-1553-1569-1573-1661.

Lots à retirer, le soir, 15, rue Camille Cals - ERNAGE.

Message au GROUPEMENT DES "3x20" - très bref mais bien cordial - pour rappeler à nos membres la date de notre prochaine réunion : le jeudi 17 juillet.

J.L.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le jeudi 12 juin s'est tenue, à l'église d'ERNAGE, une réunion d'information relative à l'aménagement du territoire, organisée dans le cadre de la réalisation du schéma-directeur d'aménagement du territoire du Grand Gembloux.

Cette réunion à laquelle tous les Ernageois avaient été conviés, était illustrée par une exposition présentant, au moyen de multiples tableaux, la situation actuelle de l'entité.

Une trentaine d'Ernageois, particulièrement soucieux du bien-être de notre communauté, saisirent cette occasion privilégiée pour sensibiliser les autorités aux préoccupations de notre village en matière d'environnement.

Leurs interlocuteurs étaient particulièrement compétents, puisqu'il s'agissait de :

- Monsieur BOUFFIOUX, Echevin de l'environnement et Président de la Commission Consultative d'Aménagement du territoire (C.C.A.T.) ;
- Monsieur WIAME, Président de l'ASBL FOYER CULTUREL ;
- Monsieur COX, Architecte, membre de l'Association AULNE-COX-CAPELLE, chargée de l'inventaire de la situation actuelle de l'entité de Gembloux.

De nombreuses remarques et suggestions furent émises par les participants, issus des différents quartiers du village.

Elles constitueront la quote-part ernageoise de l'inventaire des besoins de l'entité, constitué par les services communaux.

Après les grandes vacances, la population sera à nouveau consultée sur le projet de schéma-directeur proprement dit, qui tiendra compte des observations émises et présentera des alternatives éventuelles.

Les principales remarques et propositions des représentants du village s'articulent comme suit autour de quelques grands thèmes :

* Le voisinage du ruisseau, en général

- . Nettoyage des accotements
- . Problème des immondices "sauvages".

* Le voisinage du ruisseau, rue camille Cals

- . Entretien et nettoyage du ruisseau
- . Défrichage des terrains avoisinants
- . Présentation de solutions :
 - creusement d'un étang entre les rues Cals et Labarre et aménagement du site ;
 - création d'une aire de jeux pour les enfants.

* Alimentation en eau potable

- . Certaines habitations sont privées de canalisations d'eau.

* Egouts, dégâts des eaux

- . Inondations de caves et dépôts de boues, lors d'orages
- . Invasion de rats
- . Remontée des eaux dans les installations sanitaires des maisons, les puits perdus ne pouvant absorber les eaux (notamment rue Marius Dufrasne)
- . Absence d'égouts en certains endroits (notamment rue Eugène Delvaux).

* Terrains situés entre la grand-route et la rue Eugène Delvaux, à l'arrière de l'ancien magasin "VIVO"

Défrichage et aménagement de ces terrains à l'abandon.

* Propreté publique

- . Installation de poubelles.

* Circulation dans le village

- . Limitation de la vitesse des véhicules
- . Sortie de la Salle "La Concorde", endroit très dangereux pour les enfants.
Proposition d'installation d'un parapet abaissable, empêchant les enfants de se précipiter à travers la rue et permettant toutefois un accès aisé du garage
- . Installation de chicanes et de ralentisseurs de circulation, dans le cadre de la législation sur les zones résidentielles
- . Pose de pavés, afin de ralentir la circulation dans certains secteurs du village
- . Embarras de circulation et de parking le samedi, rue de Noirmont, à proximité du terrain de football
- . Idem aux alentours du terrain de balle-pelote, lors des luttés.
Solution : aménagement du terrain voisin en parking.

* Grand-route

- . Critique de projets aberrants et onéreux d'aménagement de pistes cyclables, alors qu'il existe des voies de communication champêtres entre Ernage et Gembloux
- . Limitation stricte de la vitesse, cause de nombreux accidents graves, mettant en péril non seulement les usagers de la grand-route, mais également ses riverains.
Solutions proposées :
 - limitations à 60 km/h sur le tronçon bordé d'habitations
 - installation d'un feu rouge au croisement de la grand-route et des rues Delvaux et Denamur.
- . Aménagement de ce croisement, afin d'assurer la sécurité des automobilistes obliquant à gauche vers le village.

* Projet de contournement de Gembloux

- . Prévoir des passages permettant une jonction aisée entre Gembloux et Ernage.

* Bruit

- . Nuisances dues au bruit des vélomoteurs.

* Sports

- . Des terrains de tennis pourraient être prévus.

* Valorisation des sites

- . Le site et les accès du Relais de l'Abbaye de Gembloux devraient être plus soignés et plus attractifs
- . Le mur séparant le jardin de la cure de l'ancien cimetière français pourrait être abaissé afin de mieux dégager l'église
- . Transformation en réserve naturelle d'un espace sauvage situé le long de la route de Cortil ("Bayons bris").

* Police

- . Passages trop peu fréquents de la police dans le village
- . Absence de police la nuit
- . Présence d'un garde-champêtre, qui faciliterait notamment les rapports de la population avec l'Administration Communale.

* Gembloux

- . Absence de transports en commun entre le quartier de la gare et le centre de Gembloux
- . Importance de la revitalisation du centre de Gembloux, qui doit être un pôle d'attraction.

Le code de la route ?... Pour les autres !... Pas si sûr ?...

Au cours du débat qui eut lieu à l'église, le 12 juin dernier, au sujet d'éventuelles améliorations de la qualité de l'environnement dans notre village d'ERNAGE, plusieurs d'entre-nous ont déploré notamment la vitesse excessive des voitures et des motos qui circulent dans nos rues.

Le sujet étant à vif, je me suis mis depuis à observer, rue Cals, cette circulation si vivement critiquée et j'ai constaté, en effet, que nombreux sont ceux ou celles qui, au dam des règles les plus élémentaires du code de la route ou plus simplement de la courtoisie et de la prudence vis-à-vis de leurs semblables, roulent à des vitesses indiscutablement incontrôlables si le moindre obstacle venait à surgir sur la route. Le 16 ou le 18 juin, je vais à quelque occupation au bas de ma cour, lorsque je vis passer roulant à tombeau ouvert en direction du Pont du chemin de fer une voiture Mercedes de teinte verte. "L..." me dis-je, vas-y seulement. A rouler de cette façon, tu ne feras pas long feu et ce sera tant mieux pour nous. En tout cas, tu ne l'auras pas volé". Ce n'était pourtant pas le L... qui, vu la teinte de sa Mercedes, m'était venu à l'esprit. Après avoir littéralement bondi dans les trous qui caractérisent l'état de la rue Cals à l'approche du pont Pierard, la voiture poursuit sa course folle en direction de Cortil et nonobstant le tourbillon de poussière qu'elle soulevait, je vis au bout de la rue Pierard les feux témoins de son freinage brusque, dans le virage à droite, signe de l'empressement justifié ou non de notre gaillard. Il n'est pas le seul à faire preuve d'excès de vitesse, mais je l'ai cité comme type même du délinquant. Un autre endroit d'Ernage s'avère indiscutablement dangereux. Il s'agit du carrefour à l'intersection des rues de la 1ère division marocaine, de Sart-Ernage, chemin creux Capitaine Grudler et Augustin Romain. En effet, les voitures qui circulent rue A.Romain/Sart-Ernage et vice-versa abordent généralement le carrefour à vive allure, sans se soucier de la possibilité pour quiconque de déboucher brusquement, soit de la rue de la 1ère division marocaine, soit du chemin creux. Plus d'un en cet endroit, surpris devant l'obstacle imprévu, se sont ressaisis vifs d'émotion, après avoir dû bloquer des quatre roues, heureux de s'en être tirés à bon compte. Hélas, il faut craindre que, tôt ou tard, l'on ait à déplorer l'un ou l'autre drame dans ce carrefour historique. Je m'entretenais récemment de tout cela avec un Ernageois de mon entourage qui, à son tour, m'a conté le fait suivant en me citant cet autre endroit fâcheux pour la circulation qu'est le contournement de la ferme de Sart-Ernage (la ferme rose), réglementé cependant par une ligne blanche de manière à éviter les collisions. "Figure-toi, me disait cet Ernageois, qu'une Ernageoise dont je tirai le nom m'a klaxonné sans vergogne en pleine ligne blanche et, sans y voir à plus de 20 mètres devant elle, m'a carrément dépassé, me nargant du haut de son adolescent dédain". Semblable candidature au suicide dénote une telle inconscience frivole qu'elle me semble plus à plaindre qu'à blâmer. Elle se passe de commentaire. Sart-Ernage!... Ce coin historico-poétique, havre de paix où cependant, si nous n'y prenons garde, la tragédie nous guette, nous surprend inattendue, implacable, tel au moment où j'écris ces lignes, incroyable mais réel, le drame du petit Jean-Pierre le Hardi, drame qui, bouleversant, tient tout le village en émoi. Puissent Monsieur et Madame le Hardi percevoir en ces quelques mots l'expression profonde de notre sympathie, le soutien moral de toute la population d'Ernage. Allons ! ... tandis que la vague m'emporte, voici que me revient moins dangereux cependant que les excès de vitesse, ce bruit contre lequel d'autres se sont insurgés : bruit provoqué tantôt par des motos pas encore assez tapageuses parfois au goût de leurs conducteurs, tantôt par des Ernageois qui, peu scrupuleux de la loi qui interdit tout tapage nocturne, déversent à grand fracas dans le container destiné à leur recueil, quantité invraisemblable de vidanges de verres et de bouteilles, à 22/23 heures et davantage. La vitesse et le bruit ! Que l'on se rassure, les renforcements du contrôle de tels abus nous étant d'ores et déjà promis, à bon entendeur et à bonne entendeuse, salut. Et toi, Labarre ? Je m'y attendais à celle-là. Eh bien, figurez-vous, Labarre est loin d'être parfait. Il n'est pas irréprochable, mais il va essayer de tirer la leçon de tout ce que, sans méchanceté et bien humblement, il vient de reprocher à d'autres. Et je parie que si tout le monde essaye de faire ce que lui-même va essayer de mettre en pratique, tout finira par bien aller. Qu'on se le dise !

Frans Labarre

LETTRE OUVERTE AUX "GODASSES DE PLOMB"

"Godasses de plomb" ?? Pourquoi cette expression ? C'était (et c'est toujours, je crois) le surnom donné au pilote automobile français Jean-Pierre JARIER. Il avait cette fichue habitude d'avoir le pied au plancher en toutes circonstances de course. Cela l'a empêché de gagner le moindre grand prix et de plus cela lui a permis de "casser du bois" plus souvent qu'à son tour !! Les constructeurs en ont eu marre et JARIER depuis tout un temps souffre d'une mise à pied contrainte et forcée. Vous allez dire : "Quel rapport avec Ernage ?" Et bien, j'ai constaté plus d'une fois que des "godasses de plomb" circulaient dans ma rue et par voie de conséquence je suppose dans toute la commune. Mon Dieu, tant qu'il ne mette que leur vie en péril où qu'il ne froisse que de la tôle cela ne me dérange pas trop ! A condition que cette tôle ne fasse pas partie de ma voiture !

Mais là où je ne joue plus c'est lorsque la vie d'autrui est en danger et quand cet "autrui" sont des enfants, je dis stop ! Est-il normal que des parents (et je ne suis sans doute pas le seul) tremblent sans arrêt à l'idée que ces inconscients du volant puissent ôter la vie à leur fils ou à leur fille ? Je sais, on va me rétorquer que la rue n'est pas un terrain de jeux ! Mais pas un circuit non plus en tout cas ! De toute façon, le fait est là, des enfants circulent dans les rues avec tout ce que cela comporte et entre autres leurs imprudences. Je signale cependant que le code de la route cite les enfants comme "danger PREVISIBLE" pour l'automobiliste. Cela signifie que l'automobiliste se doit de redoubler d'attention lorsqu'il voit des mômes ou même lorsqu'il sait que des enfants habitent le quartier car rien n'est plus imprévisible que les réactions de ce danger qualifié de prévisible par le code !! Vous me suivez, oui ?

Beaucoup de communes ont installé des ralentisseurs aux endroits névralgiques et ce à titre préventif sans y être "obligées" par des accidents mortels. Pourquoi pas chez nous ? Ne trouvez-vous pas que la jeunesse ernageoise a déjà payé un lourd tribut à la "dame à la faux" ? Moi, j'estime que si, beaucoup trop payé !!

Je termine en disant que je suis un non-violent par nature et par conviction mais gare à celui qui, par son imprudence ou son insouciance, aura atteint à l'intégrité physique de mes enfants ! Je ne menace pas, je préviens !

A bon entendeur, salut !

Didier CHARPENTIER

